

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais ne comprend pas les états financiers annuels complets du fonds de placement. Si vous le souhaitez, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sans frais, en composant le 1 800 792-9355, en écrivant à CI Investments Inc., 15, rue York, 2e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3, ou en visitant notre site Web, au [www.ci.com](http://www.ci.com), ou le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous par l'une de ces méthodes pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du fonds de placement, du dossier de vote par procuration et de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

## OBJECTIF ET STRATÉGIES DE PLACEMENT

L'objectif de placement du Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI (le Fonds) est de procurer un revenu et le potentiel d'une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe de qualité supérieure émis par des sociétés ou des gouvernements principalement situés en Amérique du Nord et en Europe.

Le Fonds investit principalement dans des obligations et des titres de créance de qualité supérieure américains, canadiens et européens. Il peut également investir jusqu'à 20 % de son actif au moment de l'achat dans des titres de créance de moindre qualité ou des obligations de sociétés à rendement élevé ayant, dans chaque cas, obtenu une note d'au moins BB- par Standard & Poor's ou une note équivalente d'une autre agence de notation reconnue à l'échelle nationale. Le Fonds peut également investir dans des titres émis ou garantis par des gouvernements ou des organismes gouvernementaux, notamment des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada, des titres émis ou garantis par un gouvernement provincial, des titres du Trésor américain et des obligations émises ou garanties par des gouvernements européens et leurs organismes. Au gré du conseiller en valeurs et dans une conjoncture particulière, le portefeuille du Fonds peut se composer intégralement de titres émis ou garantis par des gouvernements.

Le conseiller en valeurs a recours à une analyse macroéconomique descendante comprenant une évaluation des tendances économiques, politiques et boursières, et à une analyse ascendante des sociétés et des titres visant à évaluer la capacité d'une société de générer des flux de trésorerie et de respecter ses obligations de paiement du capital et de l'intérêt sur ses titres de créance. En ce qui concerne les titres de créance de sociétés, le conseiller en valeurs porte une attention particulière à la position de la société au sein de son secteur, à son levier d'exploitation, à la compétence et à l'expérience de sa direction, à ses bénéfices historiques, à ses perspectives, à son ratio de liquidité ainsi qu'à ses ratios et à ses pratiques comptables.

Pour une analyse détaillée de l'objectif et des stratégies de placement du Fonds, veuillez vous reporter au prospectus simplifié le plus récent du Fonds.

## RISQUE

Durant la période ou l'exercice, aucune modification apportée au Fonds n'a eu d'incidence importante sur le niveau de risque global associé à celui-ci. Les risques liés aux placements dans ce Fonds sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou ses modifications. Le gestionnaire procède à un examen de la notation du risque du Fonds, au moins chaque exercice, selon la méthodologie exigée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Toute modification apportée à la notation du risque durant la période ou l'exercice découle d'un tel examen et ne repose pas sur des changements apportés à l'objectif ou aux stratégies de placement ou à la gestion du Fonds.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Du 31 mars 2022 au 31 mars 2023, l'actif net du Fonds a diminué de 16,4 million(s) de dollars pour s'établir 32,0 million(s) de dollars. Le Fonds a enregistré des rachats nets de 13,6 million(s) de dollars au cours de l'exercice. Le rendement du portefeuille a réduit l'actif de 2,0 million(s) de dollars. Le Fonds a versé des distributions totalisant 0,8 million(s) de dollars. Les parts de série A ont dégagé un rendement de -4,2 %, après paiement des honoraires et des frais, pour la période d'un an close le 31 mars 2023. Durant la même période, l'indice de référence du Fonds a affiché un rendement de -1,0 %. Ce dernier est l'indice de rendement global des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada (l'indice de référence ou l'indice).

Le rendement des autres séries de parts du Fonds est sensiblement identique à celui des parts de série A si ce n'est des différences de structure des honoraires et des frais. Pour le rendement des autres séries du Fonds, consultez la section « Rendement passé ».

Tout au long de l'exercice, les banques centrales ont resserré leur politique monétaire au rythme le plus rapide depuis plus de 40 ans pour lutter contre une inflation élevée et persistante. Ce resserrement de la politique monétaire a été un défi pour toutes les catégories d'actifs, les obligations d'État, la dette des entreprises et les actions ayant toutes subi des pertes importantes.

Les banques centrales ont commencé à relever les taux d'intérêt de manière agressive au milieu de l'exercice 2022. La Réserve fédérale américaine (Fed) a relevé ses taux d'intérêt de 75 points de base (pb) quatre fois de suite. La Banque du Canada a relevé ses taux d'intérêt de 100 pb en juillet 2022, tandis que la Banque centrale européenne a augmenté ses taux d'intérêt d'au moins 50 pb lors de quatre réunions consécutives. Les marchés ont fait grimper les rendements des obligations d'État, poussant le taux final des fonds fédéraux à plus de 5 %.

Au cours de la dernière partie de l'exercice, des données économiques plus faibles ont indiqué que le resserrement de la politique monétaire n'atteignait peut-être pas le ralentissement souhaité de la croissance, qui réduirait les pressions inflationnistes. Les investisseurs ont commencé à s'attendre à une décélération ou une pause dans le resserrement de la politique monétaire. Cependant, les marchés du travail ont continué à indiquer une certaine vigueur et les banques centrales sont restées fidèles à leur message selon lequel la lutte contre l'inflation nécessitait la poursuite du resserrement.

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

Plus récemment, plusieurs banques régionales ont subi la pression des retraits des déposants. La plus importante, SVB Financial Group, a été mise sous séquestre. Afin de réduire les craintes de contagion, les autorités de réglementation ont rapidement fourni des liquidités et, chose exceptionnelle, ont indemnisé les clients pour leurs dépôts non assurés auprès de SVB Financial Group. Les décideurs ont pu résoudre les problèmes de liquidité, mais les banques ont encore dû faire face à une augmentation des coûts de financement. La hausse des taux d'intérêt à court terme a incité les clients à transférer leur argent des comptes bancaires à faible taux d'intérêt vers des fonds communs de placement du marché monétaire offrant un rendement supérieur à 5 %. En outre, le programme de resserrement quantitatif de la Fed et les craintes concernant la solvabilité des banques ont réduit les liquidités de ces dernières. Dans ces conditions, les banques devront franchir des obstacles plus importants pour prêter, ce qui freinera l'économie.

Le Fonds a sous-performé son indice de référence au cours de l'exercice. L'exposition aux obligations d'État et de sociétés libellées en dollars américains (couverture en devises) a nui au rendement du Fonds. L'exposition aux titres hybrides de banques canadiennes a également nui au rendement du Fonds, tout comme les couvertures d'indices de crédit.

La durée (sensibilité aux taux d'intérêt) et la pondération du crédit du Fonds étaient inférieures à celles de son indice de référence, ce qui a contribué au rendement.

## ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Nous pensons que les banques centrales maintiendront probablement les taux d'intérêt à un niveau restrictif, car l'inflation reste supérieure à l'objectif, ce qui entraînera un ralentissement économique et un environnement de marché difficile pour les actifs plus risqués. Les problèmes rencontrés par le système bancaire en mars 2023 devraient augmenter la probabilité d'une récession.

La volatilité des marchés devrait persister alors que les banques centrales et les acteurs du marché évaluent les conséquences des tensions bancaires par rapport à la solidité persistante des données relatives à l'inflation. Il est inquiétant de constater que si les tensions bancaires entraînent une contraction de la croissance, la Fed pourrait ne pas être en mesure de mettre en œuvre les solutions nécessaires, à moins que l'inflation de base ne diminue rapidement.

Nous sommes prêts à tirer parti de la volatilité en augmentant tactiquement la durée du Fonds en cas de hausse des taux d'intérêt et en la réduisant en cas de baisse des taux d'intérêt. Nous sommes prudents à l'égard des actifs plus risqués en raison des valorisations et de la probabilité qu'ils subissent une baisse substantielle en cas de récession. Nous maintiendrons l'exposition du Fonds à la durée tout en générant un portage supplémentaire à partir de titres à revenu fixe de haute qualité et de durée courte. Nous effectuerons également une rotation au sein des catégories d'actifs en fonction des occasions de valeur relative, selon l'évolution du sentiment des investisseurs.

## Comité d'examen indépendant

Le 6 octobre 2022, John Sheedy est devenu membre du comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds CI.

## Administrateur

Le 3 octobre 2022, Fiducie RBC Services aux investisseurs a cessé d'agir à titre d'administrateur du Fonds et la Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon a commencé à agir à ce titre.

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

### Gestionnaire, conseiller en valeurs, fiduciaire et agent chargé de la tenue des registres

CI Investments Inc. est le gestionnaire, le conseiller en valeurs, le fiduciaire et l'agent chargé de la tenue des registres du Fonds. CI Investments Inc. est une filiale de CI Financial Corp. En contrepartie de frais de gestion, le gestionnaire fournit les services de gestion nécessaires aux activités courantes du Fonds. Il s'acquitte de tous les frais d'exploitation du Fonds (à l'exception des impôts et taxes, des coûts d'emprunt et des nouveaux frais imposés par le gouvernement) moyennant des frais d'administration.

Les taux des frais de gestion et des frais d'administration au 31 mars 2023, pour la série ou catégorie ou pour chacune des séries ou catégories, selon le cas, sont indiqués ci-après :

	Taux des frais de gestion annuels (%)	Taux des frais d'administration annuels (%)
Série A	1,050	0,15
Série F	0,550	0,15
Série I	Payés directement par les investisseurs	Payés directement par les investisseurs

Le gestionnaire a perçu des frais de gestion de 0,3 million(s) de dollars et des frais d'administration de 0,1 million(s) de dollars pour l'exercice.

### Frais de gestion

Environ 31 % des frais de gestion totaux ont servi à payer les commissions de vente et de suivi. Les 69 % restants ont été affectés au paiement des frais de gestion des placements et d'autres frais d'administration générale.

### Sous-conseiller en valeurs

Marret Asset Management Inc. offre des conseils en placement au Fonds. CI Financial Corp., société affiliée de CI Investments Inc., détient une participation majoritaire dans Marret Asset Management Inc.

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

---

## **Comité d'examen indépendant**

Le gestionnaire, en ce qui concerne le Fonds, a reçu les instructions permanentes suivantes de la part du CEI en ce qui concerne les transactions entre parties liées :

Les instructions permanentes applicables exigent, entre autres, que les opérations entre parties liées soient effectuées conformément aux politiques et procédures du gestionnaire et à la loi applicable et que le gestionnaire rende compte périodiquement des opérations entre parties liées au CEI et informe le CEI de toute violation importante de ces politiques. Les politiques et procédures du gestionnaire exigent que les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées a) soient libres de toute influence de la part d'entités liées au gestionnaire et ne prennent en compte aucun facteur touchant une entité liée au gestionnaire; b) représentent l'appréciation commerciale du gestionnaire sans égard à des facteurs autres que l'intérêt véritable du Fonds; c) respectent les limites fixées par la loi applicable; et (d) aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Fonds.

À moins d'indication contraire ci-dessus dans la section Opérations entre parties liées, le Fonds ne faisait partie d'aucune opération entre parties liées durant la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023. Si le Fonds a investi dans des opérations entre parties liées, il s'est appuyé sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations entre parties liées au cours de cette période ou de cet exercice de référence.

## **EFFET DE LEVIER**

Si le Fonds réalise des placements dans des instruments dérivés, emprunte des fonds aux fins de placement, ou utilise des ventes à découvert sur des actions ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier pourrait être introduit dans le Fonds. L'effet de levier survient lorsque l'exposition théorique du Fonds à des actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. Cette technique de placement amplifie les profits et les pertes. Par conséquent, toute détérioration de la valeur ou du niveau de l'actif sous-jacent, du taux ou de l'indice peut amplifier les pertes comparativement à celles qui auraient été subies si l'actif sous-jacent avait été détenu directement par le Fonds, ce qui peut entraîner des pertes supérieures au montant investi dans l'instrument dérivé lui-même. L'effet de levier peut accroître la volatilité, nuire aux liquidités du Fonds et contraindre celui-ci à liquider des positions à des moments défavorables.

Pour atteindre son objectif de placement, le Fonds fait appel à l'effet de levier en participant à des opérations de vente à découvert.

Le montant cumulé de l'effet de levier du Fonds ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds.

Au cours de la période ou de l'exercice clos le 31 mars 2023, la plus faible valeur du montant cumulé de l'effet de levier exercé par le Fonds a été de néant million de dollars (néant % de la valeur liquidative) et la valeur la plus élevée du montant cumulé de l'effet de levier exercé au cours de la période ou de l'exercice clos a été de 0,2 million(s) de dollars (0,4 % de la valeur liquidative).

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le ou les tableaux suivants, qui présentent les principales données financières relatives au Fonds, ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour les cinq dernières périodes ou derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part (\$)	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :				Actif net à la clôture de la période ou de l'exercice indiqué	
	Actif net à l'ouverture de la période ou de l'exercice	Revenu total	Charges (déduction faite des distributions)	Profits (pertes) réalisés(e)s de la période ou de l'exercice	Profits (pertes) latents de la période ou de l'exercice	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités	Revenu net de placement (déduction faite des dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions
				\$	\$				\$			
<b>Série A</b> <sup>(1)(2)(3)(4)</sup>												
Début des activités : 29 octobre 2018												
31 mars 2023	9,60	0,26	(0,12)	(0,56)	(0,06)	(0,48)	(0,12)	-	-	-	(0,12)	9,08
31 mars 2022	10,25	0,26	(0,14)	(0,15)	(0,42)	(0,45)	(0,12)	-	-	-	(0,12)	9,60
31 mars 2021	10,22	0,21	(0,14)	0,07	(0,64)	(0,50)	(0,06)	-	(0,05)	-	(0,11)	10,25
31 mars 2020	10,18	0,23	(0,14)	(0,17)	0,30	0,22	(0,11)	-	(0,17)	-	(0,28)	10,22
31 mars 2019	10,00	0,08	(0,05)	(0,02)	0,30	0,31	(0,01)	-	-	-	(0,01)	10,18
<b>Série F</b> <sup>(1)(2)(3)(4)</sup>												
Début des activités : 29 octobre 2018												
31 mars 2023	9,62	0,26	(0,07)	(0,57)	(0,09)	(0,47)	(0,25)	-	-	-	(0,25)	9,02
31 mars 2022	10,27	0,26	(0,08)	(0,14)	(0,40)	(0,36)	(0,18)	-	-	-	(0,18)	9,62
31 mars 2021	10,24	0,22	(0,09)	0,30	(0,34)	0,09	(0,12)	-	(0,05)	-	(0,17)	10,27
31 mars 2020	10,19	0,23	(0,08)	(0,14)	0,31	0,32	(0,15)	-	(0,18)	-	(0,33)	10,24
31 mars 2019	10,00	0,08	(0,03)	(0,01)	0,34	0,38	(0,03)	-	-	-	(0,03)	10,19
<b>Série I</b> <sup>(1)(2)(3)(4)</sup>												
Début des activités : 29 octobre 2018												
31 mars 2023	9,67	0,26	-	(0,56)	0,02	(0,28)	(0,21)	-	-	-	(0,21)	9,18
31 mars 2022	10,33	0,26	-	(0,17)	(0,50)	(0,41)	(0,26)	-	-	-	(0,26)	9,67
31 mars 2021	10,29	0,23	-	0,54	0,63	1,40	(0,19)	-	(0,06)	-	(0,25)	10,33
31 mars 2020	10,20	0,23	-	(0,11)	0,34	0,46	(0,19)	-	(0,18)	-	(0,37)	10,29
31 mars 2019	10,00	0,07	-	(0,01)	0,19	0,25	(0,04)	-	-	-	(0,04)	10,20

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) L'actif net par part et les distributions par part sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au moment considéré. L'augmentation ou la diminution de l'actif net par part liée aux activités est calculée à partir du nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série ou catégorie pertinente au cours de la période ou l'exercice.

3) Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

4) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 mars.

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS (suite)

### Ratios et données supplémentaires

	Total de l'actif net en milliers de dollars	Nombre de parts en circulation en milliers	Ratio des frais de gestion avant taxes %	Taxe de vente harmonisée %	Ratio des frais de gestion après taxes %	Taux effectif de la TVH pour la période ou l'exercice %	Ratio des frais d'opérations %	Taux de rotation du portefeuille %
<b>Série A</b> <sup>(1)(2)(3)(4)(5)</sup>								
Début des activités : 29 octobre 2018								
31 mars 2023	10 480	1 155	1,20	0,15	1,35	12,40	0,02	53,15
31 mars 2022	12 830	1 337	1,20	0,15	1,35	12,34	0,03	60,32
31 mars 2021	18 711	1 825	1,20	0,14	1,34	11,83	0,03	120,69
31 mars 2020	3 302	323	1,20	0,13	1,33	10,63	0,02	153,36
31 mars 2019	915	90	1,20	0,12	1,32	11,45	0,01	10,66
<b>Série F</b> <sup>(1)(2)(3)(4)(5)</sup>								
Début des activités : 29 octobre 2018								
31 mars 2023	21 514	2 386	0,70	0,09	0,79	12,23	0,02	53,15
31 mars 2022	35 533	3 695	0,70	0,09	0,79	12,17	0,03	60,32
31 mars 2021	55 876	5 439	0,70	0,08	0,78	11,85	0,03	120,69
31 mars 2020	42 369	4 137	0,70	0,08	0,78	12,15	0,02	153,36
31 mars 2019	19 949	1 958	0,70	0,09	0,79	12,59	0,01	10,66
<b>Série I</b> <sup>(1)(2)(3)(4)(5)</sup>								
Début des activités : 29 octobre 2018								
31 mars 2023	1	-	-	-	-	-	0,02	53,15
31 mars 2022	1	-	-	-	-	-	0,03	60,32
31 mars 2021	1	-	-	-	-	-	0,03	120,69
31 mars 2020	11	1	-	-	-	-	0,02	153,36
31 mars 2019	10	1	-	-	-	-	0,01	10,66

1) Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (à l'exclusion des commissions et autres coûts de transaction) imputées au Fonds et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges du ou des fonds sous-jacents, le cas échéant. Le taux effectif de la TVH est calculé en utilisant le taux applicable à chaque province selon la résidence du porteur de parts et peut être différent de 13 %.

3) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période ou l'exercice, y compris la quote-part du Fonds des charges liées au ou aux fonds sous-jacents, le cas échéant.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période ou l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période ou exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds sont élevés au cours de cette période ou cet exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de la période ou l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille correspond au moindre du coût des achats et du produit des ventes de titres en portefeuille au cours de la période ou l'exercice (déduction faite de la trésorerie et des placements à court terme arrivant à échéance dans moins d'un an et déduction faite des actifs acquis dans le cadre d'une fusion, le cas échéant) divisé par la juste valeur moyenne mensuelle des placements au cours de la période ou l'exercice.

5) Ces données sont fournies pour la ou les périodes ou l'exercice ou les exercices clos(es) le 31 mars.

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

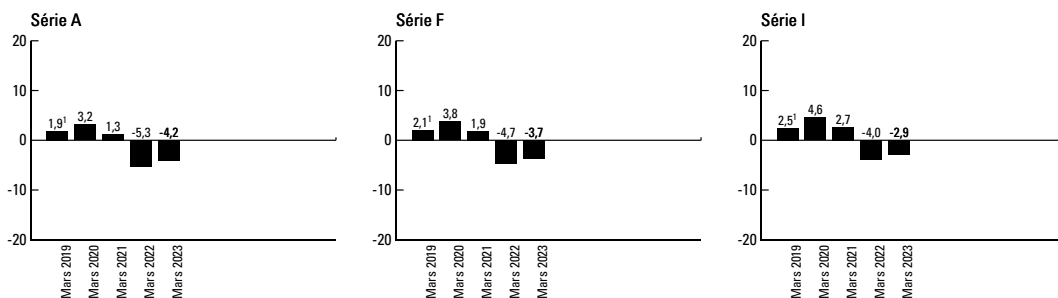
Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

## RENDEMENT PASSÉ

Cette section contient une description du rendement passé du Fonds, lequel n'est pas nécessairement représentatif du rendement futur. Les données présentées reposent sur l'hypothèse que les distributions versées par le Fonds au cours de la ou des périodes ou du ou des exercices indiqués aient été réinvesties dans des parts supplémentaires des séries ou catégories pertinentes du Fonds. De plus, elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement et des autres frais facultatifs qui auraient eu pour effet de réduire le rendement.

### Rendement annuel

Le ou les graphiques suivants présentent le rendement annuel du Fonds pour chaque période ou exercice indiqué et illustrent la variation du rendement d'une période ou exercice à l'autre. Le ou les graphiques montrent, sous forme de pourcentage, l'augmentation ou la diminution, calculée en date du dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de la période ou l'exercice en question, sauf indication contraire.



1 Le rendement de 2019 couvre la période du 29 octobre 2018 au 31 mars 2019.

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

## Rendements annuels composés

Le tableau suivant présente les rendements annuels composés du Fonds pour chaque exercice présenté, comparativement à ceux de l'indice de rendement global des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada.

L'indice des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada est un indice pondéré en fonction de la capitalisation de marché qui mesure le rendement des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Cet indice comporte des obligations de sociétés à taux fixe, libellées en dollars canadiens, dont la durée à courir jusqu'à l'échéance est d'au moins un an, notées BBB ou mieux, et dont la capitalisation est d'au moins 100 millions de dollars.

La section « Résultats d'exploitation » du présent rapport contient une analyse du rendement du Fonds en comparaison de celui de l'indice de référence.

	Un an (%)	Trois ans (%)	Cinq ans (%)	Dix ans (%)	Depuis la création (%)
<b>Série A</b>	(4,2)	(2,8)	s.o.	s.o.	2,1
Indice de rendement global des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	(1,0)	0,6	s.o.	s.o.	1,3
<b>Série F</b>	(3,7)	(2,2)	s.o.	s.o.	2,2
Indice de rendement global des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	(1,0)	0,6	s.o.	s.o.	1,3
<b>Série I</b>	(2,9)	(1,4)	s.o.	s.o.	2,4
Indice de rendement global des obligations de toutes les sociétés FTSE Canada	(1,0)	0,6	s.o.	s.o.	1,3

# Mandat privé d'obligations de qualité supérieure CI

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds pour la période ou l'exercice clos le 31 mars 2023

## APERÇU DU PORTEFEUILLE au 31 mars 2023

Catégorie	% de l'actif net	Catégorie	% de l'actif net	Les 25 principaux titres	% de l'actif net
<b>Répartition par pays</b>		<b>Répartition par secteur</b>			
Canada .....	80,6	Services financiers .....	26,4	Gouvernement du Canada, 1,25 %, 1er mars 2027 .....	6,7
E.-U. ....	13,8	Obligations d'Etat canadiennes .....	19,2	Wells Fargo & Co., 3,18 %, 8 février 2024 .....	2,5
R.-U. ....	2,3	Energie .....	11,2	Gouvernement du Canada, 1,5 %, 1er septembre 2024 .....	2,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1,6	Services de communication .....	7,8	Services financiers Co-operators limitée, 3,33 %, 13 mai 2030 .....	1,7
Pays-Bas .....	0,9	Immobilier .....	7,6	Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1,6
Autres actifs (passifs) nets .....	0,5	Services publics .....	6,2	Société Financière Manuvie, série 1, taux variable, 19 juin 2081 .....	1,6
Australie .....	0,3	Produits industriels .....	6,2	ARC Resources Ltd., 3,47 %, 10 mars 2031 .....	1,5
Contrat(s) de change à terme .....	0,2	Obligations d'Etat étrangères .....	4,4	Aviva PLC, 4 %, 2 octobre 2030 .....	1,5
Swap(s) sur défaillance .....	(0,2)	Biens de consommation de base .....	4,1	Gouvernement du Canada, 2 %, 1er juin 2028 .....	1,5
		Biens de consommation discrétionnaire .....	2,9	Obligation du Trésor américain, 4 %, 15 novembre 2052 .....	1,5
		Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	1,6	Gouvernement du Canada, 2 %, 1er décembre 2051 .....	1,4
		Technologies de l'information .....	0,9	Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1er juin 2025 .....	1,4
		Matériaux .....	0,7	Pembina Pipeline Corp., convertibles, taux variable, 25 janvier 2081 .....	1,2
		Autres actifs (passifs) nets .....	0,5	Obligation du Trésor américain, 2,75 %, 15 août 2032 .....	1,2
		Soins de santé .....	0,3	Waste Management of Canada Corp., 2,6 %, 23 septembre 2026 .....	1,2
		Contrat(s) de change à terme .....	0,2	ARC Resources Ltd., 2,35 %, 10 mars 2026 .....	1,1
		Swap(s) sur défaillance .....	(0,2)	FPI Propriétés de Choix, série L, 4,18 %, 8 mars 2028 .....	1,1
				Compagnie Crédit Ford du Canada, 3,5 %, 30 novembre 2023 .....	1,1
				Gouvernement du Canada, 1,5 %, 1er juin 2026 .....	1,1
				Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1er juin 2029 .....	1,0
				Banque Royale du Canada, taux variable, 24 février 2081 .....	1,0
				Sagen MI Canada Inc., 3,26 %, 5 mars 2031 .....	0,9
				Saputo Inc., 1,42 %, 19 juin 2026 .....	0,9
				Banque Toronto Dominion (La), taux variable, 22 avril 2030 .....	0,9
				TransCanada PipeLines Ltd., 3,8 %, 5 avril 2027 .....	0,9
				<b>Total de l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>31 995 \$</b>

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour seront disponibles sur une base trimestrielle.

## REMARQUE SUR LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le Fonds, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du Fonds. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le Fonds que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.